

ARRÊTÉ n° 22-254

Relatif aux candidatures aux élections partielles d'un représentant des personnels enseignants-chercheurs au conseil de la faculté de philosophie, d'un représentant des personnels enseignants-chercheurs au conseil de la faculté des langues et de deux représentants des personnels enseignants-chercheurs au sein de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du conseil académique de l'université Jean Moulin

Le président de l'université Jean Moulin Lyon 3,

Vu le code de l'éducation, notamment le livre VII de sa troisième partie, relatif aux établissements d'enseignement supérieur, et en particulier les articles D. 719-1 et suivants ;

Vu la délibération n° 2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° 2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;

Vu l'arrêté n° 22-178 portant organisation des élections partielles d'un représentant des personnels enseignants-chercheurs au conseil de la faculté de philosophie, d'un représentant des personnels enseignants-chercheurs au conseil de la faculté des langues et de deux représentants des personnels enseignants-chercheurs au sein de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du conseil académique de l'université Jean Moulin ;

Vu l'avis du comité électoral consultatif réuni le 7 octobre 2022,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Les candidatures qui figurent en annexe du présent arrêté sont recevables et admises à participer aux élections partielles des personnels enseignants-chercheurs au conseil de la faculté de philosophie, au conseil de la faculté des langues et de la CFVU de l'université Jean Moulin.

Article 2 :

La directrice générale des services de l'université Jean Moulin Lyon 3 est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 10 octobre 2022,

Le Président de l'université Jean Moulin Lyon 3



Eric CARPANO

Annexe n° 1

I) Candidatures déposées pour la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique, groupe 4 - collège A & groupe 4 - collège B

✚ Groupe 4, collège A

Civilité	NOM	Prénom(s)
Monsieur	FAURE	Patrice

✚ Groupe 4, collège B

Civilité	NOM	Prénom(s)
Madame	BILLORE	Maité

Civilité	NOM	Prénom(s)
Madame	DIETRICH	Judicaëlle

II) Candidatures déposées pour le conseil de faculté des langues, collège A

Civilité	NOM	Prénom(s)
Madame	CHOJNACKI	Christine

Civilité	NOM	Prénom(s)
Madame	DODANE	Claire

III) Candidature déposée pour le conseil de faculté de philosophie, collège B

Civilité	NOM	Prénom(s)
Madame	LENNE-CORNUEZ	Johanna